



RESPONSABLE DE L'INTERNAT DES MINEURS

Référence de l'offre : HN2025-05

L'INSEP, Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, recherche un(e) responsable de l'internat des mineurs

Publié le 13 mai 2025

Le(la) responsable de l'internat des mineurs est placé(e) sous la responsabilité directe du Chef du pôle Haut Niveau et de son adjointe, au sein de la Direction de la Politique Sportive de l'INSEP.

Le(la) responsable de l'internat des mineurs assure la coordination d'une équipe de 11 personnes (1 adjointe et 10 surmédiant(e)s).

Au quotidien, le(la) responsable de l'unité de l'internat des mineurs est en relation étroite avec :

- Les responsables des pôles sportifs implantés au sein de l'INSEP
- Les familles des SHN mineurs
- L'ensemble des services de l'INSEP

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Le(la) responsable de l'unité internat des mineurs est garant du bon fonctionnement de l'internat des mineurs.

A ce titre, il(elle) :

- Coordonne avec les responsables de pôles France et les autres services de l'INSEP, veille à l'adéquation permanente entre les conditions de vie des SHN et leur projet de performance.
- Organise, planifie, coordonne et régule le travail des surmédians en collaboration avec son adjointe
- Participe aux travaux relatifs aux admissions annuelles des SHN au sein de pôles France
- Procède à l'affectation des chambres
- Veille à la sécurité générale et au respect du règlement au sein du bâtiment de l'internat
- Suit et contrôle la présence des internes, notamment en organisant un appel en soirée et en planifiant, en liaison avec les responsables des pôles France et les parents des mineur(e)s, les absences pour le week-end, durant les vacances scolaires ou pour des compétitions
- Manage avec son adjointe et son équipe les activités éducatives, sociales, et ludiques organisées à destination des

URL of the page: <https://www.insep.fr/fr/offres-demploi-concours/responsable-de-linternat-des-mineurs>

SHN

- Supervise les commandes de médicaments pour les SHN du bâtiment, et assure le suivi financier de ces achats (régie de dépenses et de recettes)
- Assure un lien permanent avec l'équipe de l'unité d'accueil des majeurs afin de mutualiser, quand cela est possible, les offres de services aux SHN
- Assure un lien permanent avec l'équipe de la scolarité
- Collabore avec les acteurs du PPP (participation aux réunions « hébergement », « nutrition » et aux réunions du Comité Mensuel d'Exploitation (CEM))
- Assure le suivi de la maintenance du bâtiment d'hébergement en relation avec le pôle patrimoine

Le(la) responsable de l'unité internat des mineurs est membre de la commission éthique et intégrité de l'INSEP :

A ce titre, il(elle) :

- Participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan « éthique et intégrité »
- Organise la déclinaison spécifique de ce plan au sein de l'unité de l'internat des mineurs par la mise en place de l'ensemble des actions de prévention en direction des mineurs, dans le cadre des activités des internats, en collaboration avec la scolarité ou dans le cadre des activités des pôles France en collaboration avec les responsables de pôle France et les encadrements techniques.

Le(la) responsable de l'unité internat des mineurs est référent prévention de la radicalisation dans le cadre du réseau des établissements du Ministère des Sports.

A ce titre il(elle) :

- Participe aux réunions, information et formation sur ce sujet, organisés par le Ministère des Sports
- Participe au groupe de travail sur cette thématique
- Contribue à l'information des agents de l'INSEP sur cette thématique

Le(la) responsable de l'unité internat des mineurs est en charge de la mise en place d'une démarche qualité pour ce qui concerne l'internat des mineurs, dans le cadre d'une mission transversale sur cette thématique.

A ce titre il(elle) :

- Participe à l'élaboration de la démarche qualité
- Met en œuvre au sein de son unité les préconisations de cette démarche
- Est une personne ressource sur cette thématique

MISSIONS OCCASIONNELLES :

URL of the page: <https://www.insep.fr/fr/offres-demploi-concours/responsable-de-linternat-des-mineurs>

- Dans sa spécialité ou son expertise, pour l'ensemble des services de l'INSEP, et dans le respect des missions dévolues à la catégorie d'emploi de l'agent, est susceptible de collaborer à la dispense de formations, ainsi que d'élaborer, d'animer ou d'évaluer des formations, le cas échéant sous la supervision du/de la formateur(trice) référent.

Connaissances-savoir :

- Gestion, pilotage, sécurité d'hébergements collectifs
- Connaissance des principes et du cadre réglementaire des plan d'éthique et d'intégrité
- Connaissance de l'encadrement d'un jeune public de sportifs/sportives
- Pilotage démarche qualité
- Bonne maîtrise de la langue anglaise.
- Titulaire du permis B
- Très bonne maîtrise des outils et technologies de l'information et de la communication.
- Connaissance du sport de haut niveau
- Connaissances de la psychologie de l'adolescent

Savoir –faire :

- Manager une équipe
- Exécuter les tâches de façon ordonnée et organiser le travail.
- Maîtrise une communication assertive
- Suivre et à mettre à jour les différents dossiers.
- Rendre compte très régulièrement (notamment par écrit).
- Savoir se positionner dans une relation d'autorité

Savoir –être :

- Sens relationnel développé
- Autonomie
- Capacité d'écoute
- Esprit d'initiative.
- Discrétion professionnelle et confidentialité

HORAIRES :

37 heures hebdomadaires.

URL of the page: <https://www.insep.fr/fr/offres-demploi-concours/responsable-de-linternat-des-mineurs>

DATE DE PRISE DE FONCTION :

1er juillet 2025

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

- Poste ouvert aux agents de catégorie A
- Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Dans une logique inclusive, l'INSEP s'engage pour la diversité et l'égalité.



 **POSTULER EN LIGNE**